No 97

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 21 JUIN 1934

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu avis par deux membres, le notifiant de la vacance suivante survenue dans la représentation, savoir:—

De William Spankie, écuier, comme député du district électoral de Frontenac-Addington, décédé.

Et qu'il a émis son mandat au directeur général des élections lui enjoignant d'émetre un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

DISTRICT ELECTORAL DE FRONTENAC-ADDINGTON

Dominion du Canada) Savoir:

Chambre des Communes

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes:

Nous, sous-signés, vous donnons présentement avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de Frontenac-Addington, par suite du décès de William Spankie.

Donné sous nos seing et sceaux à Ottawa, ce vingtième jour de juin 1934.

J. O. ELLIOTT (L.S.)

Député pour le district électoral de Middlesex-Ouest.

E. R. E. CHEVRIER (L.S. Député pour le district électoral d'Ottawa.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 33, Loi modifiant la Loi des banques d'épargne de Québec. Bill No 98, Loi modifiant le Tarif des douanes.